

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Saint Charles - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Saint Charles - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage (30473)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Saint Charles - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage (30473)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	71	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Diplôme	Baccalauréat ou équivalent	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bulletins scolaires	Classes de première et terminale	Important
	Investissement	Appréciations de l'équipe pédagogique concernant l'investissement et le sérieux du candidat	Important
Savoir-être	Comportement	En adéquation avec les exigences des métiers de la sécurité	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Citoyenneté	Activités ou projet au service de la société	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature confirmée est analysée en fonction des avis portés par l'établissement d'origine sur la capacité à réussir dans la formation demandée, la méthode de travail, la capacité à s'investir du candidat. Puis dans un second temps la commission d'examen des vœux se réunit pour procéder à une étude des informations contenues dans chaque dossier retenu afin d'établir un classement sur les critères suivants :

- avis du chef d'établissement,
- fiche avenir,
- résultats des années antérieures,
- comportement et absences,
- motivation du candidat,
- cohérent du projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission des vœux conseille aux candidats de bien exprimer leurs projets de formation pour devenir manager au sein d'une unité de sécurité. Le parcours du candidat et ses centres d'intérêts sont éléments importants dans l'étude du vœux

Signature :

ALEXIS BRIAUX,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Saint Charles